Modalités administratives :

- Of Inscriptions ouvertes aux enfants de 3 à 12 ans (<u>les plus petits doivent</u> cependant être propres)
- ° Toute absence devra être justifiée (certificat médical ou autre document justificatif...), sinon l'inscription sera facturée
- ° L'accueil de loisirs se situe dans l'école de Loigné sur Mayenne (ouverture par le côté primaire)
- ° Le programme est susceptible d'être modifié selon les conditions météorologiques.
- ° Merci de prendre connaissance du **règlement intérieur**, qui est donné à chaque famille, chaque année.

Horaires:

- Déjeuner : 12h- 13h30

Accueil de loisirs: 13h30 – 16h40
Accueil périscolaire: 17h – 18h30

Vous pouvez venir chercher vos enfants à partir de 16h40, exception possible avec les sorties : les horaires vous seront alors communiqués.

Facturation:

Les factures sont envoyées par mail, la date de prélèvement sera indiquée sur la facture. <u>Obligation de passer au prélèvement automatique.</u>

Tickets CAF et MSA acceptés, <u>directement à la mairie</u>. Ils sont déduits sur votre facture.

Inscriptions:

Inscription en ligne sur le **portail familles: https://chateaugontier.portail-familles.net**, ou envoyer un mail.

Inscription sur le portail jusqu'au mercredi précédent - minuit.

Pour les dossiers d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter.

Pensez à nous retourner la nouvelle assurance extrascolaire pour l'année 2018-2019.

Numéro de téléphone mairie de Loigné sur Mayenne : 02-43-07-28-71 Numéro de portable ALSH (Marion ou Angélique) : 06-07-07-78-10 Adresse mail : clsh.loignesurmayenne@gmail.com

ALSH de la Roche-Neuville





Mercredis

Du 24 avril au 3 juillet 2019





Mercredi 24 avril :
Rencontre avec la coiffeuse
(autorisation complétée
obligatoire)

Mercredi 15 mai : Cadeaux fête des mamounettes

Mercredi 22 mai:

Visite de la ferme chez Mr et Mme Bertron



Mercredi 29 mai : Jeux en extérieur

Mercredi 5 juin : Confection de brochettes de fruits

Mercredi 12 juin :

Fête des papounets

Mercredi 19 juin : Les métiers en anglais

Mercredi 26 juin :

Rencontre avec le boulanger (



Mercredi 3 juillet:

Rencontre avec la société Maréchal frères



Temps de repos tous les après-midis pour les 3-5 ans

Les goûters sont fournis par l'accueil de loisirs, sauf pour les enfants qui font du foot.



En cas d'absence non prévue (enfant malade ou autre motif exceptionnel), merci d'appeler l'école de Loigné <u>avant 9h</u> au : 02-43-70-13-37